



Pension alimentaire verser a ma fille

Par **pascal**, le **09/10/2009** à **20:16**

Bonjour,
Bonjour,
je verse une pension alimentaire pour ma fille qui a 19 ans elle suis des études pour être pharmacienne et elle touche un salaire de 900 euros suis je obliger de continuer a payer cette pension alimentaire merci d'avance pour vos réponse bonne journé